

**Compte rendu « Réunion Mairie Joué-Lès-Tours / PCJ  
Du 22/01/2021 à 16h30 à la Mairie de Joué-lès-Tours  
à la demande Présidence PCJ**

Judicaël Osmond, 2ème Adjoint à la Vie Associative au Bénévolat au Sport et à la Santé

Michel Cravenaud Conseiller municipal délégué au sport et à la Santé

Anne Coudray-Joncour Direction des sports, culture et vie associative

Emmanuel Collonniers Président PCJ

Objets :

- Prise de contact et Partenariat avec la nouvelle équipe municipale
- Convention Mairie /PCJ et adaptation période Covid
- Subvention et financement
- Perspectives et projets de la municipalité
- Communication

- 
- Prise de contact et Partenariat avec nouvelle équipe Municipale

Présentation du PCJ : Historique, implantation, présentation sommaire rapport du secrétaire d'Eric Bluteau, rapport du président et des activités Fédérales proposées au club via le rapport responsable technique de Jean François Asciono, et ensuite, un état des lieux de la vie associative a été réalisé dans la période Covid.

L'équipe municipale est attachée à la dimension sociale du PCJ et de son implication locale (le fait de faciliter l'accès à la plongée pour tous, jeunes et adultes, l'ouverture sur la société civile handicap avec les baptêmes de jeunes des quartiers, leTéléthon, l'école d'Horlogerie, le centre de formation professionnel de Joué).

Nous avons évoqué notre souhait de s'engager dans une démarche éco Citoyenne en lien avec le réseau local avec soutien et coordination de la municipalité (Club de Pêche/PCJ/club de Voile et responsable espace vert et plan d'eau de Joué-Lès-Tours (oreilles attentives)). Cette démarche s'inscrit pleinement dans le cadre de notre demande d'écolabel de la FFESSM ainsi que de notre démarche de protection et limitation de notre impact sur l'environnement.

Ils sont sensibles à notre démarche auprès de notre public jeune, de la dynamique du club pour faciliter l'accès à la pratique sportive subaquatique et de la convivialité (Validés par directrice des sports)

Ils relèvent l'intérêt de notre démarche sur les publics sensibles, Handicap (créneaux avec CODEP) et les jeunes des quartiers. L'ensemble des éléments sont des atouts auprès de la municipalité, de la reconnaissance et d'une écoute bienveillante pour le PCJ.

- Convention Mairie /PCJ et adaptation période Covid

L'équipe municipale est consciente de l'impact de la covid sur l'activité et la vie associative des clubs. Une aide est apportée. Elle peut passer par une campagne publicitaire, des aides financières.

Le club pourra saisir l'opportunité auprès de la municipalité pour sa communication. Prendre contact avec Antony Moreau, chargé de communication.

La municipalité permet au club de poursuivre son activité sur la période estivale. Une annexe à notre convention va nous être proposée sur les mêmes créneaux.

➤ Subvention et financement

Après la présentation de nos options budgétaires 2021 (proratisation des cotisations à la période d'ouverture du club avec réversions, poursuite de nos investissements et programme d'entretien du matériel...) la municipalité garantie notre subvention de 4000 Euros pour la saison 2020/2021.

Nous pouvons faire appel à des demandes de financements supplémentaires.

- Demande de subvention pour sortie « action ciblée »  
Somme entre 500 et 700 euros  
Budget Fonds élus du canton  
M Osmond m'envoie un dossier
- Aide à Projet (2 par an)  
Voir site de la municipalité  
Exemple auprès de population cible (achat matériels enfants pour répondre aux action téléthon, baptêmes découvertes)  
Somme 1000 à 1500 Euros (total budget municipal 35000 Euros)

➤ Perspectives et projets de la municipalité

Priorité aux soutiens des associations. La municipalité prévoit de grandes difficultés pour les trésoreries et adhésions pour 2022 d'où l'implication depuis début covid.

Elle sera à l'écoute de nos sollicitations. Le retour des associations auprès de la municipalité met en évidence une baisse de 40% des adhésions. Le cumul de suspension d'activité risque de représenter une année d'adhésion. La mairie est sensible pour notre effort financier auprès des adhérents et le choix de prendre sur nos fonds propres (conséquences la garantie de la subvention et la possibilité de demande de subvention ou de l'aide à projet).

Rapport      Emmanuel Collonniers  
Président PCJ